

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 15 décembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques (pouvoir de Mr PELLOUX Jacques).

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, Mme VAGINAY Sophie (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène), DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice , FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie et M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. Jacques MARTIN.

Délibération n°2014/133

OBJET : REGIE DU SAUZE SUPPER-SAUZE UBAYE : GRATUITES ET COMPLEMENTS AUX TARIFS DE SECOURS SUR PISTES HIVER 2014/2015.

Vu ses délibérations n° 2014/64, 2014/94 et 2014/95 relatives aux divers tarifs de remontées mécaniques, secours sur pistes, prestations de service et main d'œuvre,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie Sauze Super-Sauze Ubaye réuni le 27 novembre 2014,

Considérant la nécessité de fixer les conditions de délivrance des titres de transport de remontées mécaniques à titre gratuit et de compléter les tarifs des secours sur pistes par des dispositions relatives à l'organisation de secours à l'occasion de manifestations organisées sur le domaine skiable en dehors des heures d'ouverture de la station,

Sur proposition du Président,
Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,
À l'unanimité des membres présents.,

- **FIXE** les gratuités comme suit :

GRATUITÉS 2014/2015			
Accords commerciaux	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Représentants TO	Tarif public journée	Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes
	Clients saison et séjour 10 j et +	Brassard	A la demande
	Employés et propriétaires restaurants d'altitude	Télesiège Rente ou Alp uniquement	Sur liste visée par Directeur Régie
Actions promotionnelles	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Animation station	≤ Journée ou Piéton	Programme OT + demande de gratuité => Signature Directeur Régie
	CCVU (Accueil Presse Médias)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Convention CCVU + demande de gratuité => Signature Président
	Dotation Régie (lots)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Signature Directeur Régie

Procédures administratives	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Attente délivrance de forfait (TO, Photos clients, etc.)	≤ Journée	Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes
	Interventions techniques	≤ Journée	Signature Directeur Régie ou Directeur Exploitation
	Original pour assurance	≤ Journée	Attestation de récupération du forfait signée par le client
	Perte de forfait	Duplicata de forfait suivant le titre	Déclaration de perte + recherche sur le logiciel des ventes
Accords partenaires	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Courses FIS et FFS Nationales, de Ligue ou de Comité départemental (Compétiteurs et officiels)	Journée ou pluri journalier	Demande écrite du club.
	Autres courses (Club, Association diverse, ...)	≤ Journée	Pour les officiels, sur demande écrite du club. Limité à 20 par journée.
	PSIG + PGHM	Saison	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Gendarmerie	Saison	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Guide de haute montagne qui viennent avec des clients	Journée	Sur présentation de la carte professionnelle + client.
	Moniteur ESF ESI et autres extérieurs à la station qui apportent des clients+ moniteur venant faire une course et encadrant une course	Journée	Sur présentation de la carte professionnelle + carte syndicale à jour + client.
	Rassemblement Pôle espoir / DDCSPP / FFS ...	≤ Journée	Demande écrite. Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes
	DSF Domaines Skiabiles de France	≤ Journée	Accord national sur présentation de la carte DSF
	Cité scolaire ANDRE HONNORAT	Saison 3 Stations	Accord partenariat pour les entraîneurs
	Régisseurs carte jeune	Saison 3 Stations	4 personnes mentionnées sur une liste visée par le directeur régie
	Clubs partenaires de la station	Saison Sauze	Sur accord préalable, Réservé aux dirigeants, Limité à 5 pour le GSSB et à 3 pour les autres clubs. Liste fournie par le club et signée par le Directeur Régie
Servitudes Foncières	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Propriétaires et indivisions	Journée ou pluri journalier ou Saison	Selon liste cadastrale, délibération CCVU et antériorité + Convention

<u>Accords Sociaux</u>	<u>Bénéficiaires</u>	<u>Titre de transport</u>	<u>Conditions</u>
	Employés Régie	Carte de service avec photo	Carte de service avec photo
	Employés Régie (hors extra)	15 journées	Carte nominative avec photo, limité à 1 par jour, non reportable sur hiver suivant
	Employés Régie extra (vacances)	Journée	1 journée gratuite par semaine travaillée avec accord du supérieur hiérarchique
	Employés des autres stations	≤ Journée	Sur présentation d'un justificatif de l'employeur
<u>Invités</u>	<u>Bénéficiaires</u>	<u>Titre de transport</u>	<u>Conditions</u>
	CCVU	Tous titres	Validation Président au cas par cas
	Régie Sauze	≤ Journée	Validation Directeur Régie au cas par cas (maxi 120)

- **FIXE** les compléments aux tarifs des secours sur pistes comme suit :

TARIFS APPLIQUÉS AUX ORGANISATEURS

Pour toute activité sur le domaine skiable en dehors des horaires d'ouverture des pistes les organisateurs devront s'acquitter des frais de :	
Mise en place d'une astreinte secours de 19 heures à 1 heure du jour suivant	Forfait de 109 € TTC
Mise à disposition de deux pisteurs sur site de 19 heures à 1 heure du jour suivant	Forfait de 247 € TTC

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
M. Jacques MARTIN.

